



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE



Bruxelles, le 10 février 2014
6291/14
(OR. en)
PRESSE 60

**Le Conseil adopte des directives de négociation
en vue de la conclusion d'un accord bilatéral
de dialogue politique et de coopération avec Cuba**

Le Conseil a adopté ce jour des directives de négociation en vue de la conclusion d'un accord bilatéral de dialogue politique et de coopération avec Cuba.

Se félicitant de cette décision, M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union et vice-présidente de la Commission, a fait la déclaration suivante: *"Je suis convaincue que ces négociations contribueront à resserrer les liens avec Cuba. J'espère que Cuba saisira l'occasion qui lui est offerte et que nous pourrons bientôt œuvrer au renforcement de notre relation. Il ne s'agit pas d'une rupture par rapport à la politique menée par le passé: nous tenons à soutenir les réformes et le processus de modernisation à Cuba, tout en continuant d'exprimer nos préoccupations concernant les droits de l'homme, comme nous l'avons toujours fait. J'espère aussi que Cuba fera le nécessaire de son côté, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme. Le rythme des négociations en dépendra."*

Un accord bilatéral aurait pour effet de renforcer la relation UE-Cuba et fournirait un cadre solide pour un dialogue constructif et une meilleure coopération. Il contribuerait à promouvoir efficacement les intérêts et les valeurs de l'UE à Cuba et garantirait la continuité des objectifs stratégiques de l'UE, y compris pour ce qui est du soutien au processus de réforme et de modernisation qui est en cours, de la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que du renforcement de la coopération au développement.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B – 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/press>

6291/14

1
FR